

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

De : **05 OCT. 2022**

Arrêté de mise à jour des annexes du
Plan local d'urbanisme de la commune
de Eyjeaux

N° 2022045

Le Président de Limoges Métropole,

VOU le code de l'urbanisme, notamment ses articles
L.151-40, L.151-48 et L.151-5,
VOU la délibération en date du 21 mai 2022 approuvant
le Plan local d'urbanisme de Eyjeaux,
VOU le code de l'environnement, notamment l'article
L.101-9,
VOU en conséquence des documents annexes,
A COMPARAISON, VOUS a en vue de mettre à jour les
annexes du Plan local d'urbanisme de la
commune de Eyjeaux.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Le présent Plan local d'urbanisme de la commune de Eyjeaux est mis à jour en ce
qui concerne les annexes du présent arrêté. La mise à jour concerne l'organisation de l'élaboration des cartes
annexes.

ARTICLE 2. La mise à jour est effectuée sur les documents annexes à la délibération de publicité à la mairie
de Eyjeaux et au siège de Limoges Métropole à la date du présent arrêté.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Eyjeaux et au siège de Limoges Métropole,
dès que possible.

Fait à Limoges, 19 rue Bernard Philibert, le **05 OCT. 2022**

Le Président,

Gilles GILBERT

Publié le : 10.10.2022

Plan local d'urbanisme
Permis de construire
Le Président de Limoges Métropole
Gilles GILBERT

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU COMITE DE
L'URBANISME DE LA COMMUNE DE EYJEAUX

ARRÊTÉ

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Eyjeaux

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2022



ARR_URBA_202200545_MISE_A_JOUR_ANNEXES_PLU_EYJEAUX.pdf
(.pdf, 3,7 Mo)



TÉLÉCHARGER